Des pratiques pour mainte des sols et favoriser la l

Si la semence d'un couvert après la moisson des blés est obligatoire en « zone vulnérable », Christophe Haas, exploitant agricole de Reimerswiller va plus loin : il plante des espèces variées sur une même parcelle et évite le labour. De quoi préserver la qualité des sols.

n arrivant devant l'une des parcelles de Christophe Haas, exploitant agricole avec son père dans l'EARL Les Celtes à Reimerswiller, on se trouve face à de petites fleurs jaunes de moutarde ou violettes de phacélie, parsemées au milieu d'autres espèces, comme la féverole, des pois, de la vesce ou des tournesols. Une variété de plantes qui poussent à différentes hauteurs, avec des racines plus ou moins profondes. Elles n'ont pas vocation à être récoltées, mais ont bien d'autres vertus.

Lutter contre les aléas climatiques

Semer un couvert végétal après la moisson de blé est une obligation en zone vulnérable, dont fait partie Reimerswiller. « Cela permet à l'excédent d'azote présent dans les engrais d'être absorbé par les espèces du couvert végétal, et éviter qu'il ne se retrouve dans la nappe phréatique. Via le système racinaire de ce couvert, cet excédent servira pour les plantations futures », décrit l'agriculteur.

Moins de labours pour préserver la fertilité du sol, son équilibre et sa structure

Comme environ la moitié des agriculteurs du département, Christophe Haas ne se contente pas d'un couvert simple, mais il a planté une multiplicité de plantes. Diversifier les espèces



En plus d'avoir planté un couvert végétal de plantes diversifiées, Christophe Haas (à gauche) évite au maximum de labourer sa parcelle. «Ce qui permet de préserver la fertilité du sol et de maintenir un écosystème», explique Rémy Michael. Photo DNA/Guillemette JOLAIN

Un lieu de vie pour le petit gibier

L'Office national de la chasse s'est rapproché de la Chambre d'agriculture au niveau du Grand Est afin de mesurer l'impact des couverts de plantes variées sur le petit gibier, notamment en comparant la période de semence. Plusieurs parcelles sont ainsi observées, dont celle de Christophe Haas. La hauteur variable des plantes semées rend la parcelle

« pénétrable » et favorise par exemple les déplacements de lapins, de faisans... et leur offre de quoi se nourrir. « Plus le couvert est planté tôt après la récolte du blé, moins le sol reste nu longtemps. Cela favorise aussi la présence de ce petit gibier », a constaté Rémy Michael. Quant aux différentes fleurs, elles sont bienvenues pour les abeilles, et les insectes en général.

de ce couvert végétal est un plus. « Les légumineuses du couvert végétal permettent aussi de synthétiser le dioxyde de carbone dans l'air et de le retransmettre au sol, grâce au système racinaire », argumente Christophe Haas, qui cultive une centaine d'hectares principalement de blé, colza, maïs, betterave, luzerne, de l'épeautre, soja. Cela permet notamment de maintenir une bonne

qualité de sol, tout en faisant face plus efficacement aux aléas climatiques.

« Lorsqu'une parcelle manque d'eau, cela pose des problèmes de productivités des cultures. Or avec des couverts de plantes variées, le sol est en mesure de mieux garder l'humidité et les céréales plantées ensuite résistent mieux à la sécheresse. Cette pratique permet aussi de maintenir une activité

biologique des sols satisfaisante. En cas de gros orage, le sol est capable d'absorber plus d'eau qu'un sol travaillé en profondeur car il a pu se structurer avec les couverts de plantes variées. La variété des plantes permet par exemple au ver de terre de proliférer. Ils font des galeries dans la terre qui favorisent l'infiltration de l'eau et évitent qu'elle ne ruisselle, explique Rémy Michael, responsable

enir la qualité biodiversité



Le système racinaire permet de maintenir la stabilité du sol.
Les racines renferment des nodosités (boules blanches) qui contiennent de l'azote celui-ci, au lieu de polluer la nappe phréatique resservira pour les prochaines cultures.
Les vers de terre créent des galeries qui favorisent l'infiltration de l'eau.
Photo DNA/G.I.

agricole à l'antenne haguenovienne de la Chambre d'agriculture. C'est un enjeu important à l'heure où les périodes de sécheresse se multiplient. »

Si par le passé, les agriculteurs ont eu quelques réticences à mettre en place un couvert végétal, notamment parce que les semences ont un coût, ils sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à s'inscrire dans la dynamique d'un couvert végétal de plantes diversifiées et en apprécient les avantages. Mais Christophe Haas a poussé encore un peu plus loin la démarche: il évite autant que possible de labourer la terre avec des outils mécaniques. « Le principe est de perturber le moins possible le sol et de laisser la place aux végétaux et micro-organismes. Nous préservons la fertilité du sol grâce aux contributions apportées par chaque

végétal, et nous maintenons ainsi un écosystème », détaille Christophe Haas.

À la fin de la période de couvert, il a donc choisi de passer un rouleau plutôt que la charrue, qui retourne la terre sur 20 à 25 centimètres de profondeur. « Le rouleau aplatit la matière au sol sans la détruire. Les organismes (ver de terre, bactéries, araignées, champignons...) resteront sur place et nourriront le sol. Et si le sol est bon, il résistera mieux aux aléas comme les maladies ou les invasions d'insectes », décrit l'exploitant. Qui ne se refuse pas, en cas de besoin et s'il n'a pas d'autres choix, en cas de maladie ou d'insectes ravageurs, de labourer tout de même. Une technique à mi-chemin entre la culture conventionnelle et le bio.

Un accompagnement de la Chambre d'agriculture

Sans dénigrer la pratique du labour « qui compte aussi des avantages », comme le rappelle Rémy Michael, celui-ci a constaté que cette technique du couvert végétal trouve un écho de plus en plus favorable auprès des agriculteurs. Mais ils ne sont que très peu, 8 % dans le Bas-Rhin (contre 4 % en France) a, à la fois semer un couvert de plantes variées et à éviter de labourer sur une même parcelle. Christophe Haas a d'ailleurs reçu récemment des agriculteurs Haut-Rhinois venus visiter ses parcelles et découvrir les avantages de telles pratiques. « L'écho est de plus en plus favorable. Mais parfois, les anciennes images sont tenaces. Beaucoup sont encore attachés à avoir une parcelle dite propre, a constaté Rémy Michael. Il n'est pas évident de changer les mentalités ». La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs qui souhaitent s'inscrire dans la démarche.

Guillemette JOLAIN